

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE OPÉRATION D'ORDRE ÉLECTRIQUE RECYCLAGE



LA FORMATION

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

A la suite de cette formation, l'employeur pourra délivrer, selon l'avis du formateur, l'habilitation électrique (B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC, H0) convenant le mieux au salarié.

La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret de 22/09/2010 et norme NF C18-510). Attention, l'obligation de délivrer une habilitation électrique par l'employeur est fixée par le décret 2010-1118.



LES OBJECTIFS

- Assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsque l'on effectue des opérations sur ou au contact d'ouvrages électriques.
- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la NF C18-510.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié électricien exécutant ou chargé de chantier travaillant sur les installations électriques, dépannant, entretenant, consignant un ouvrage électrique, recherche de pannes, mesures, essais, manœuvres...

NIVEAUX D'HABILITATION CIBLES

H2V-H1V-B2V-B1V-HE-BE ESSAI- BC-BR

LA DURÉE

La formation proposée dure 14 heures réparties sur 2 journées.

PRÉ-REQUIS

- Comprendre à l'orale et à l'écrit le français
- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considérée, sur les ouvrages ou installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle (différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, lire un schéma électrique).

Le nombre de participants est limité à 4 minimum par session.

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



DÉTAILS

• Retour d'expériences

• Partie théorique :

- Evolution de la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

- Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection

- Evaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions

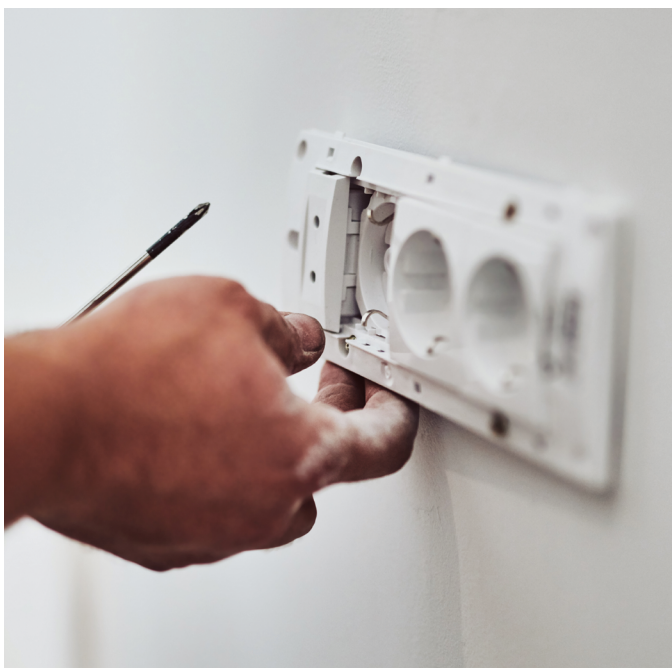
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine basse tension (BT)

• Réalisation de travaux pratiques :

- Utilisation des équipements de protection

- Simulation de chantier



PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans la réglementation électrique.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

• Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, Power-Point.

• Tableau électrique et matériel de protection et de sécurité.

• Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation

Méthode :

• Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices.

Évaluation :

• Contrôle des connaissances écrites sous la forme d'un QCM et exercice pratique



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'un avis d'habilitation à destination de l'employeur.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

La formation de vos projets commence ici....

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**